



Série «La dette»

F1 : État des lieux
 F2 : Mécanismes
 F3 : Dépenses et recettes
 F4 : Une dette à relativiser

COMPRENDRE - AGIR - TRANSFORMER

LA DETTE #2

MÉCANISMES

LE BUDGET DE L'ÉTAT NE FONCTIONNE PAS COMME CELUI D'UN MÉNAGE

Quand un ménage rembourse, sur 10 ans les intérêts et le capital de son emprunt, l'État (qui ne « meurt » jamais) fait « rouler sa dette » : il ne rembourse que les intérêts !

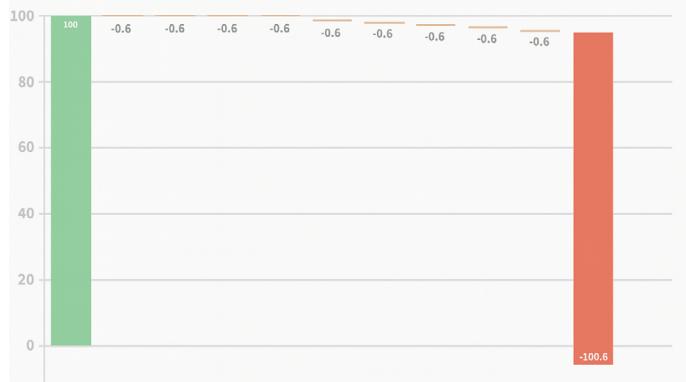
Un Etat emprunte 100 Mds la première année (**vert**) à un taux de 0,6 % sur 10 ans.

Pendant 9 ans, il ne rembourse que les intérêts aux détenteurs de titres de dette : 600 millions par an (**orange**).

La dernière année il rembourse les intérêts et pour rembourser le capital, il réemprunte 100 Mds sur les marchés financiers : **c'est cela « faire rouler » sa dette..**

À noter que s'il y a eu de l'inflation durant les 10 ans, la valeur réelle des 100 Mds de la 10^{ème} année est moindre qu'au moment de l'emprunt. L'inflation réduit le coût de la dette...

Schéma illustrant le remboursement d'une dette d'Etat "Indexée" de 100 M€ sur 10 ans à 0,6% de taux d'intérêt et 22% d'inflation cumulée sur la période



LE MONTANT DE LA DETTE PUBLIQUE N'EST PAS UN PROBLÈME. C'EST D'ABORD UNE QUESTION DE FINALITÉS DES EMPRUNTS

Pour répondre aux besoins de la société, l'État peut augmenter ses recettes ou emprunter.

Emprunter pour préparer l'avenir (construire des écoles, des hôpitaux, investir dans la transition écologique...) sont des choix pour les générations futures.

Mais si la dette est créée pour permettre aux plus riches de s'enrichir, de faire des cadeaux fiscaux et augmenter les dividendes des grandes entreprises, c'est un véritable problème. Plusieurs pays ont déjà fait des audits sur leur dette publique pour savoir quelle partie était légitime (investissement pour la population) et quelle partie était illégitime (cadeaux aux banques et aux entreprises) pour ne pas rembourser cette partie. Les notions de « dette odieuse » et de « dette illégitime » sont utilisées pour qualifier des emprunts qui sont faits contre l'intérêt général, et souvent pour enrichir les plus fortuné·es.

« La dette n'est pas un problème moral, mais un choix économique et politique »

Sophie Vénétitay
SNES-FSU

À QUI PROFITE LA DETTE ?

Pour emprunter, l'État émet des « titres de dette » (ou bons du Trésor) proposés aux créanciers.

Si un particulier ne peut détenir un titre de dette, il peut détenir de la dette à travers des produits d'épargne (assurances vie...).

Les propriétaires de ces titres reçoivent des intérêts tous les ans, et sont remboursés du capital à la fin de l'emprunt.

Les propriétaires des titres s'enrichissent donc.

Plus il y a de dette, dans des pays qui sont solvables, plus c'est intéressant pour les créanciers : les banques, les assurances...

« On pourrait donc en conclure que l'État préfère financer ses dépenses en empruntant aux riches, moyennant intérêts, plutôt que de leur faire payer des impôts »

CGT fiche dette n°3

Qui détient la dette publique ?

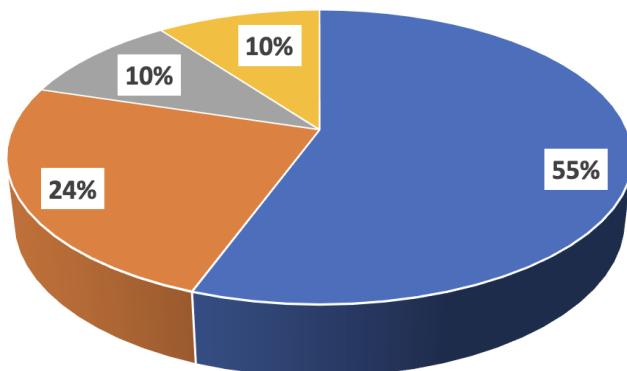
Cela fluctue, car les titres de dette se revendent.

En 2025, 55 % des titres sont détenus par des non résident·es français·es, 24 % par la Banque Centrale Européenne (BCE), une partie par les banques françaises et 10 % par les assurances.

Les plus fortuné·es possèdent de la dette publique.

Quelques exemples de détenteurs de la dette française :

BlackRock, Axa, la Société Générale



■ non résident·es français·es ■ BCE ■ banques françaises ■ assurances

Source : Banque de France (bulletin mensuel de l'Agence France Trésor, second trimestre 2025)

Pour un circuit d'emprunt public pour empêcher de s'enrichir sur la dette !

“L'article 123 du traité de Lisbonne interdit aux États d'emprunter aux banques centrales (cette interdiction a été suspendue pendant la crise Covid). Cela impose d'emprunter aux banques privées, qui elles peuvent obtenir des prêts auprès des banques centrales souvent à des taux plus faibles. La mise en place d'un “pôle public bancaire et du financement des états” (la BCE dispose d'outils pouvant être mobilisés) est une alternative pour reprendre le pouvoir sur la monnaie”

Sur une année, une grande partie de la population, via les impôts et taxes (TVA, Impôts sur le revenu...) doit payer les intérêts de la dette publique.

D'un autre côté, les détenteur·rices des titres de dette empêchent ces mêmes intérêts. S'ils-si elles sont milliardaires et paient moins d'impôts que les autres (27 % du revenu contre 50 % en moyenne pour le reste de la population) : c'est le jackpot ! On comprend mieux l'enrichissement express de ces dernier·ères qui gagnent sur tous les tableaux.

REBOURRER LA DETTE, UN « JEU » À SOMME NULLE

“La dette est donc le lieu d'un conflit de classes : L'État emprunte aux riches plutôt que les taxer, et en réduisant leurs impôts, il accroît la manne d'épargne qu'il leur emprunte ensuite (avec intérêts). Ce n'est pas un affrontement entre générations (jeunes contre vieux), mais entre classes sociales au sein de chaque génération »

“Il y a bien un effet antirédistributif avec la dette publique. Si l'on se place du point de vue des créanciers, il s'agit d'une rente qui profite aux plus riches »

Benjamin Lemoine, sociologue